

STATUTS PROVINCIAUX

DU

CANADA.

ANNO REGNI SEXTO

VICTORIÆ,

DEI GRATIA, BRITANNIARUM REGINÆ.

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

SIR CHARLES BAGOT, G. C. B.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

**En la SECONDE Session du PREMIER Parlement Provin-
cial du CANADA.**